



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 10 mai 2011 — N° 24

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Houda-Pepin (La Pinière) fait une déclaration concernant l'appui aux réformes démocratiques en cours au Maroc.

M. Kotto (Bourget) fait une déclaration concernant le 15^e anniversaire du club de l'âge d'or Les Troubadours.

M. D'Amour (Rivière-du-Loup) fait une déclaration concernant le Plan Nord.

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) fait une déclaration concernant la Semaine québécoise des familles.

M. Bonnardel (Shefford) fait une déclaration afin de féliciter le Granbyen Benjamin Déziel pour sa performance lors de la finale nationale de Cégeps en spectacle.

10 mai 2011

M. Sklavounos (Laurier-Dorion) fait une déclaration concernant l'anniversaire de naissance du Dr Ambedkar, père de la Constitution indienne.

M. Rathé (Blainville) fait une déclaration concernant le prix Hommage bénévolat remis à M. Gilles Lapalice.

M. Lehouillier (Lévis) fait une déclaration concernant les lits de soins palliatifs.

M. Villeneuve (Berthier) fait une déclaration concernant des victoires dans le comté de Berthier.

Mme St-Amand (Trois-Rivières) fait une déclaration concernant l'Équipe itinérance de Trois-Rivières.

À 13 h 57, M. Ouimet, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 11.

Moment de recueillement

10 mai 2011

Présentation de projets de loi

Mme Boulet, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 11 Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite et permettant que l'option d'une rente servie par la Régie des rentes du Québec soit offerte en cours d'existence de certains régimes dans le secteur des pâtes et papiers

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 11.

M. Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 13 Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 13.

M. le président communique à l'Assemblée et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 201 Loi concernant le monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec

Le rapport précise que l'avis a été fait et publié conformément aux Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 208-20110510)

10 mai 2011

Mme Maltais (Taschereau) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 201, Loi concernant le monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec.

La motion est adoptée.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 201 soit renvoyé pour consultation et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et que la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

M. le président communique à l'Assemblée et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 200 Loi concernant Marie Alice Elisabeth Hélène Lacroix

Le rapport précise que l'avis a été fait et publié conformément aux Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 209-20110510)

M. Grondin (Beauce-Nord) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 200, Loi concernant Marie Alice Elisabeth Hélène Lacroix.

La motion est adoptée.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 200, Loi concernant Marie Alice Elisabeth Hélène Lacroix soit renvoyé pour consultation et étude détaillée à la Commission des institutions et que le ministre de la Justice, soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

M. le président communique à l'Assemblée et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

10 mai 2011

n° 202 Loi concernant la Régie intermunicipale du secteur Nord de Lac-Saint-Jean Est

Le rapport précise que l'avis a été fait et publié conformément aux Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 210-20110510)

M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 202, Loi concernant la Régie intermunicipale du secteur Nord de Lac-Saint-Jean Est.

La motion est adoptée.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 202 soit renvoyé pour consultation et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et que le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

M. Fournier, ministre de la Justice, dépose :

La réponse du gouvernement au rapport du Comité de la rémunération des juges pour la période 2010-2013, présidé par M. Alban D'Amours.

(Dépôt n° 211-20110510)

Mme Normandeau, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, dépose :

Le document intitulé *Faire le Nord Ensemble – Le chantier d'une génération* ainsi que les faits saillants qui l'accompagnent.

(Dépôt n° 212-20110510)

10 mai 2011

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 29 mars 2011 par M. Gaudreault (Jonquière), concernant la création d'une réserve de biodiversité au massif du Sud.

(Dépôt n° 213-20110510)

La réponse à la question écrite n° 5 concernant le Regroupement des organismes Espace du Québec (ROEQ), inscrite au *Feuilleton et préavis* du 3 mai 2011 par Mme Roy (Lotbinière).

(Dépôt n° 214-20110510)

M. le président dépose :

La copie du préavis de la motion proposée par Mme Maltais (Taschereau) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 11 mai 2011, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 215-20110510)

Dépôts de rapports de commissions

M. Ouellette (Chomedey), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, les 24 mars et 3 mai 2011, a tenu des séances de travail afin d'examiner les états de situation reçus dans le cadre de l'étude des pétitions concernant l'abolition de certaines pénalités touchant les victimes d'accidents et de maladies du travail et la demande d'abolition du Bureau d'évaluation médicale.

(Dépôt n° 216-20110510)

10 mai 2011

M. Drainville (Marie-Victorin), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 17 février, 7 avril, 4 et 5 mai 2011, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 119, Loi concernant le processus électoral. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 217-20110510)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Maltais (Taschereau) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 3 622 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la dégénérescence maculaire.

(Dépôt n° 218-20110510)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme James, ministre de la Famille, conjointement avec Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), Mme Roy (Lotbinière), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltrie) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine québécoise des familles qui se déroule du 9 au 15 mai 2011 sous le thème « Pour un Québec Famille... Avec vous, ça bouge! »

Le débat terminé, la motion est adoptée.

10 mai 2011

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, conjointement avec Mme Gagnon-Tremblay, ministre des Relations internationales, Mme Beaudoin (Rosemont), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) et M. Caire (La Peltrie), propose :

QUE l'Assemblée nationale rappelle, à la suite de la mort d'Oussama Ben Laden qui a orchestré les attentats du 11 septembre, que le Québec a été et continuera d'être un allié de l'ensemble de la communauté internationale en matière de sécurité et plus particulièrement face à la menace terroriste;

QU'elle salue la persévérance et la détermination des États-Unis et de ses alliés dans la recherche d'une plus grande sécurité à l'échelle mondiale;

QU'elle souligne l'importance de demeurer vigilant et réitère son appréciation de la contribution des Québécoises et des Québécois déployés en Afghanistan, notamment dans la lutte continue contre le terrorisme.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 29 en annexe)

Pour : **92** Contre : **1** Abstention : **0**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Khadir (Mercier), conjointement avec Mme Beaudoin (Rosemont), Mme Roy (Lotbinière), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) et M. Caire (La Peltrie), propose :

10 mai 2011

QUE l'Assemblée nationale profite de la présence dans nos tribunes de Mme Ndeye Fatou Touré, députée de l'Assemblée nationale du Sénégal, pour souligner la contribution des femmes en Afrique à l'émergence d'un nouveau leadership politique basé sur la participation citoyenne et l'égalité des femmes et qui approfondit la démocratie que réclament les peuples africains tout comme les peuples arabes.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 89, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin d'en renforcer le respect;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 127, Loi visant à améliorer la gestion du réseau de la santé et des services sociaux;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale à l'égard de l'avant-projet de loi intitulé Loi sur l'aménagement durable du territoire et de l'urbanisme;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 130, Loi abolissant le ministère des Services gouvernementaux et la Société québécoise de récupération et de recyclage et mettant en œuvre le Plan d'action 2010-2014 du gouvernement pour la réduction et le contrôle des dépenses en abolissant et en restructurant certains organismes et certains fonds.

10 mai 2011

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Ouimet, deuxième vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 11 mai 2011, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de Mme Maltais (Taschereau).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale du Québec exige du gouvernement libéral la présentation, d'ici le 10 juin 2011, d'un projet de loi qui permettra aux pharmaciens d'exercer de nouvelles responsabilités visant à améliorer la qualité et l'efficacité des soins de santé à la population, notamment : prolonger certaines ordonnances qui ne sont plus renouvelables en fonction de critères précis; adapter une ordonnance lorsque la situation l'exige; contribuer à la résolution de certains problèmes de santé simples, incluant des infections bénignes; demander certains tests de laboratoire pour surveiller la sécurité de l'utilisation des traitements; administrer certains médicaments;

QUE cette motion devienne un ordre de l'Assemblée nationale du Québec.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Hamad, ministre des Transports, propose que le principe du projet de loi n° 2, Loi concernant la construction d'un tronçon de l'autoroute 73, de Beauceville à Saint-Georges, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

10 mai 2011

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Drainville (Marie-Victorin) dépose :

Copie d'un article du Journal de Québec, en date du 5 mai 2011, intitulé
« Prolongement de la 73 : ça joue dur! ».

(Dépôt n° 219-20110510)

Le débat se poursuit.

À 18 heures, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 19 h 30.

Les travaux reprennent à 19 h 30.

Adoption du principe

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Hamad, ministre des Transports, proposant que le principe du projet de loi n° 2, Loi concernant la construction d'un tronçon de l'autoroute 73, de Beauceville à Saint-Georges, soit maintenant adopté.

À 21 h 29, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 11 mai 2011, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON

10 mai 2011

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, conjointement avec Mme Gagnon-Tremblay, ministre des Relations internationales, Mme Beaudoin (Rosemont), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) et M. Caire (La Peltrie) :

(Vote n° 29)

POUR - 92

Arcand	Cousineau	Lemay	Richard
Auclair	Curzi	Lessard	(Marguerite-D'Youville)
Bachand	D'Amour	MacMillan	Robert
(Arthabaska)	Deltell	Malavoy	Rotiroti
Bachand	Doyer	Maltais	Roy
(Outremont)	Drainville	Mamelonet	Simard
Beauchamp	Drolet	Marceau	(Richelieu)
Beaudoin	Dufour	Marcoux	Simard
(Rosemont)	Dutil	Marois	(Dubuc)
Beaudoin	Ferland	Marsan	Sklavounos
(Mirabel)	Fournier	Ménard	St-Amand
Bédard	Gagnon-Tremblay	Moreau	St-Arnaud
Bergeron	Gaudreault	Morin	St-Pierre
Bergman	(Hull)	Ouellet	Thériault
Bernard	Gignac	Ouellette	Traversy
Bernier	Girard	Page	Tremblay
Bérubé	Gonthier	Paquet	Trottier
Blais	Grondin	Paradis	Vallée
Bonnardel	Hamad	Pelletier	Villeneuve
Boucher	Huot	(Saint-Hyacinthe)	Weil
Boulet	James	Picard	Whissell
Carrière	Kelley	Pigeon	
Charbonneau	Kotto	Poirier	
Charest	Leclair	Rathé	
Charlebois	L'Écuyer	Reid	
Cloutier	Léger	Richard	
Courchesne	Lehouillier	(Duplessis)	

CONTRE - 1

Khadir